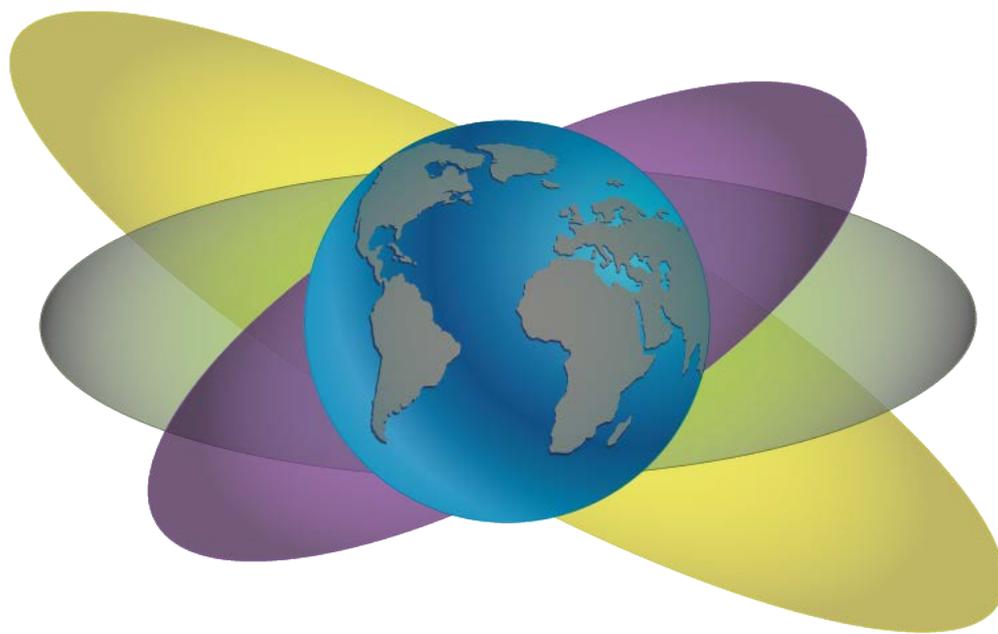


Les « linguasphères » dans la gouvernance mondiale de la diversité



Colloque OPALE
Fribourg (Suisse), 12 et 13 novembre 2018
Programme

opale
Organismes francophones
de politique et d'aménagement linguistiques



CONFÉRENCE INTERCANTONALE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE
LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN

Délégation à la langue française (DLF)

Les « linguasphères » dans la gouvernance mondiale de la diversité – Problématique

Dans un contexte de mondialisation, il devient de plus en plus manifeste que la gestion de la diversité des langues et des cultures, y compris les politiques linguistiques qui en sont une des manifestations les plus explicites et ciblées, renvoie à des enjeux d'une complexité croissante. Il n'est plus guère possible d'espérer concevoir et mettre en œuvre une politique linguistique en ne se référant qu'au cadre restreint d'un pays ou d'une région, car les dimensions linguistiques des phénomènes politiques, économiques, sociaux et culturels qui s'y déploient sont nécessairement influencées par des processus qui se manifestent ailleurs, en dehors de l'espace politique et juridictionnel considéré, et notamment à l'échelle mondiale.

En d'autres termes, les politiques linguistiques des États sont, davantage que par le passé, tributaires de mouvements qui les dépassent ; en même temps, les États peuvent tenter de se doter, individuellement ou collectivement, d'instruments faits pour donner à leur politique linguistique une dimension internationale.

La mondialisation place donc les politiques linguistiques face à des questions nouvelles, qui portent notamment sur la possibilité d'une gouvernance de la diversité au niveau mondial et sur les acteurs qui sont, pour différentes raisons et avec différents objectifs, en mesure de s'engager dans une telle gouvernance. L'étude de ces questions se heurte non seulement à leur complexité intrinsèque, mais aussi à une relative absence d'outils analytiques. On peut sans doute parler d'un certain déficit conceptuel, alors même qu'un ensemble de concepts clairs est un pré-requis nécessaire à la construction d'analyses théoriques et empiriques solides portant sur les langues dans la mondialisation.

De façon provisoire, on définira le terme de « linguasphère » comme désignant les regroupements, plus ou moins formalisés ou plus ou moins homogènes, de pays et populations ayant une langue en partage. « Avoir une langue en partage », à son tour, est une expression qui recouvre des réalités très différentes. Au niveau des États, il s'agit en général d'une langue nationale et/ou officielle. Au niveau d'une population, il peut s'agir d'une langue principale ou d'une langue seconde, tierce, etc., du moins pour une proportion importante de cette population. La notion de « linguasphère » rejoint, mais n'est pas totalement synonyme des diverses « *X-ophonies* » dont nous sommes plus familiers.

Ce sont bien les défis des *politiques linguistiques dans la mondialisation* qui conduisent à s'interroger sur la nature et le fonctionnement des *linguasphères*. Le colloque OPALE 2018 a pour objectif d'ouvrir ce chantier. Cette notion, encore préliminaire, n'est qu'un marchepied pour une réflexion sur l'avenir de la diversité linguistique dans le monde et sur le rôle que peuvent y jouer les politiques linguistiques, dans une optique de gouvernance linguistique partagée. L'hypothèse clef qui sous-tend cet examen est que dans un contexte de mondialisation, la coopération *entre linguasphères* (même si elles se profilent souvent en concurrence les unes avec les autres) sera toujours plus nécessaire pour garantir une diversité linguistique vivante, équitable et soutenable, tout comme la coordination entre différentes parties du monde s'avère indispensable en matière environnementale et climatique.

Lundi 12 novembre 2018, 18h00

Conférence publique

Université de Fribourg, Miséricorde, salle MIS 3115

Entrée libre

« La germanophonie : une *sphère* semblable à celle de la francophonie ? »

par **Daniel Elmiger**, Professeur associé de linguistique allemande
et de didactique des langues étrangères à l'Université de Genève

La « germanophonie » existe-t-elle et comment se définit-elle ? Cette question se pose par rapport à d'autres *-phonies* (comme la francophonie) et par rapport à d'autres langues ou variétés proches (p. ex. le néerlandais, le luxembourgeois ou le suisse allemand). En comparaison avec d'autres *linguasphères*, la « germanophonie » se caractérise notamment par sa diversité interne : surtout par les dialectes, présents – avec des statuts variables – dans la plupart des régions germanophones.

Quelle est la cohésion de la germanophonie à l'intérieur et vers l'extérieur ? Cette question sera abordée par l'exemple de la réforme de l'orthographe, ce qui permettra également une comparaison avec les rectifications de l'orthographe du français. La conférence abordera aussi les représentations qu'on peut observer à propos de la « germanophonie », qui touchent tantôt la langue et tantôt d'autres réalités sociales et politiques – p. ex. l'importance qu'a la Suisse allemande en Suisse ou l'Allemagne en Europe, la complexité (supposée ou réelle ?) de la langue, etc.

Daniel Elmiger est Professeur associé de linguistique allemande et de didactique des langues étrangères à l'Université de Genève, au Département de langue et littérature allemandes et à l'Institut universitaire de formation des enseignant-e-s (IUFE).

Parmi ses intérêts de recherche figurent le langage non-sexiste / la féminisation de la langue ; la politique linguistique ; l'acquisition et l'apprentissage des langues, la didactique des langues étrangères ; le bilinguisme individuel, social et scolaire (immersion) ; la scripturalité, les systèmes d'écriture et l'orthographe ; la linguistique des corpus.

Il a grandi dans le canton de Lucerne et vit, depuis ses études à l'Université de Neuchâtel, en Suisse romande.

18h00	Conférence
18h45	Questions du public, discussion
19h00	Apéritif offert

Mardi 13 novembre 2018, 9h00-17h00

Journée de colloque

Institut de plurilinguisme, Rue de Morat 24

Sur inscription

9h00	Mot de bienvenue François Grin , Président de la Délégation suisse à la langue française Susanne Obermayer , Directrice adjointe de l'Institut de plurilinguisme
SESSION 1	Président de séance : Pierre Boutet, Président du Conseil supérieur de la langue française du Québec
9h15	TAALUNIE : « Linguasphère ! Est-ce que j'ai une gueule de linguasphère ? » Robert Bernard , Conseil de la langue française et de la politique linguistique de la Fédération Wallonie-Bruxelles
9h35	La Francophonie, une « linguasphère » politique et coopérative, dont les instruments et les méthodes doivent être repensés Gaël de Maisonneuve , Délégué aux affaires francophones pour le ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères
9h55	Discutant – Robert Vézina , Président-directeur général de l'Office québécois de la langue française Questions/débat avec le public
10h15	Pause
SESSION 2	Président de séance : Jean-François Baldi, Délégué général adjoint, Délégation générale à la langue française et aux langues de France
10h35	Bantuphonie, X-ophonie et linguasphère Patrick Mouguiama-Daouda , Linguiste, Professeur à l'Université Omar Bongo de Libreville
10h55	Les villes africaines au cœur des enjeux de la Francophonie Richard Marcoux , Professeur titulaire, Directeur de l'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone, Université Laval (Québec)
11h15	Discutant – Alexandre Wolff , Responsable de l'Observatoire de la langue française, Direction « Langue française, culture et diversités », Organisation internationale de la Francophonie Questions/débat avec le public
11h35	Pause
SESSION 3	Présidente de séance : Youma Fall, Directrice Langue française, culture et diversités, Organisation internationale de la Francophonie
11h45	Les politiques de la « territorialité différenciée » comme moyen de préserver et de promouvoir la diversité culturelle et linguistique Bernhard Altermatt , Université de Fribourg-Freiburg & UniDistance Suisse
12h05	Principes de mise en œuvre de politiques linguistiques intégrées James Archibald , Université McGill (Montréal)
12h25	Discutant – Jean-Marie Klinkenberg , Président du Conseil de la langue française et de la politique linguistique de la Fédération Wallonie-Bruxelles Questions/débat avec le public
12h45	Repas de midi

SESSION 4		<i>Président de séance : Laurent Gajo, membre de la Délégation suisse à la langue française</i>
14h15	Une ambition francophone pour les politiques linguistiques	Youma Fall , Directrice Langue française, culture et diversités, Organisation internationale de la Francophonie
14h35	La francophonie est-elle une linguasphère ?	Jean-Marie Klinkenberg , Président du Conseil de la langue française et de la politique linguistique de la Fédération Wallonie-Bruxelles
14h55	Discutant – Loïc Depecker , Délégué général, Délégation générale à la langue française et aux langues de France	Questions/débat avec le public
15h15	Pause	
SESSION 5		<i>Présidente de séance : Christiane Buisseret, membre du Conseil de la langue française et de la politique linguistique de la Fédération Wallonie-Bruxelles</i>
15h30	La langue française comme bien commun : outils et propositions	Olivier Garro , Directeur de l'Institut international pour la francophonie, Université Lyon 3 Jean Moulin
15h50	Les conditions de l'avenir de l'usage quotidien du français au Sud	Alexandre Wolff , Responsable de l'Observatoire de la langue française, Direction « Langue française, culture et diversités », Organisation internationale de la Francophonie
16h10	Discutant – Jean-François de Pietro , membre de la Délégation suisse à la langue française	Questions/débat avec le public
SESSION 6		<i>Président de séance : François Grin, président de la Délégation suisse à la langue française</i>
16h30	Discussion générale et clôture	
17h00	Fin du colloque	

VISITE CULTURELLE (SUR INSCRIPTION)	
17h30	Visite de l'Espace Jean Tinguely - Niki de Saint Phalle (Rue de Morat 2)
18h00	Mot de M. Jean-Pierre Siggen , Conseiller d'État, Vice-président du Gouvernement fribourgeois, Directeur de l'instruction publique, de la culture et du sport
18h15	Vin d'honneur offert par le Canton de Fribourg

Résumés des interventions

Bernhard Altermatt, Université de Fribourg-Freiburg & UniDistance Suisse

Les politiques de la « territorialité différenciée » comme moyen de préserver et de promouvoir la diversité culturelle et linguistique

Un des plus importants principes de la politique et de l'aménagement linguistiques, à savoir celui de la territorialité des langues, est connu pour son défaut fondamental – véritable péché originel – que d'être mal adapté à la gestion de situations de diversité linguistique à l'échelle communautaire où cette diversité existe véritablement : dans les régions bilingues, dans un cadre multilingue et là où plusieurs groupes linguistiques se rencontrent. Loin de remettre en cause l'utilité de la territorialité des langues en tant que telle, ma contribution entend compléter l'outillage de la territorialité par une dimension différenciée qui est susceptible de mieux servir la protection et la valorisation de la diversité des langues – tant au niveau micro qu'au niveau macro des sociétés contemporaines. Je défends le point de vue que seule une analyse et une action s'inspirant du concept de la « territorialité différenciée » nous permettent d'étudier et de comprendre correctement les situations de diversité culturelle. Sans une telle approche qui correspond à la réalité sociale et linguistique sur le terrain, nos institutions de gouvernance ne sauront pas non plus proposer des solutions adaptées aux défis existants et tirer profit des opportunités présentées par le plurilinguisme individuel, communautaire et institutionnel.

James Archibald, Université McGill (Montréal)

Principes de mise en œuvre de politiques linguistiques intégrées

Définir une politique linguistique représente un défi au niveau de l'État, de l'entreprise, des ONG et des organisations fédératives ou supra-nationales. Quelle que soit la juridiction, la formulation d'une telle politique se doit de prendre en compte les intérêts des parties prenantes d'autant plus que la portée d'une politique « intégrée » soulève le problème de la compatibilité des actions prévues dans des contextes politique, législatif et réglementaire. Cet enchevêtrement des intérêts individuels et collectifs exige de la part des politiques, des législateurs et des autorités de toutes les sphères – publique, parapublique, associative et privée – un doigté qui respecte les exigences organisationnelles, étatiques, supra-étatiques et individuelles. Qui dit politique linguistique « intégrée » dit politique de développement économique et sociétal dans le respect de la diversité. Il s'agira du droit à la langue, à l'identité et au respect de la dignité humaine. Des exemples choisis illustreront cette problématique.

Robert Bernard, Conseil de la langue française et de la politique linguistique de la Fédération Wallonie-Bruxelles

TAALUNIE : « Linguasphère ! Est-ce que j'ai une gueule de linguasphère ? »

Le néerlandais est la première langue de 23,5 millions d'Européens : 17 millions aux Pays-Bas et 6,5 millions en Belgique. S'y ajoutent quelque 400.000 personnes des territoires antillais du Royaume des Pays-Bas : Aruba, Curaçao et Saint-Martin. Le néerlandais est aussi la langue officielle du Suriname, ancienne Guyane néerlandaise.

En 1980, les Pays-Bas et la Belgique ont signé un traité instituant la *Nederlandse Taalunie* qui « a pour objectif l'intégration des Pays-Bas et de la communauté néerlandophone de Belgique dans les domaines de la langue néerlandaise et de la littérature au sens le plus large ».

Il s'agit, cas unique en Europe, d'un organisme strictement intergouvernemental. Sa première grande réalisation a été la réforme de l'orthographe néerlandaise en 1995. En 2005, le Suriname est devenu le troisième membre de la Taalunie. Actuellement, l'action de celle-ci porte davantage sur la coopération en faveur de l'utilisateur de la langue, et sur la conservation du patrimoine linguistique et littéraire.

Olivier Garro, Directeur de l'Institut international pour la francophonie, Université Lyon 3 Jean Moulin

La langue française comme bien commun : outils et propositions

Dans un premier temps nous rappellerons brièvement en quoi la langue française peut être considérée comme un bien commun selon le modèle économique d'Elinor Ostrom¹. Nous préciserons aussi pourquoi il s'agit d'un bien commun particulier. Puis nous présenterons les conditions de gouvernance d'un tel bien et les évolutions nécessaires pour y arriver. Enfin nous présenterons le projet de développements d'applications menés sous l'égide de la DGLFLF (ministère français de la Culture) et montrerons en quoi ce projet répond à ce changement de gouvernance.

Concrètement, ce projet d'envergure internationale vise à mettre en place une nouvelle base de données lexicales du français, dans la lignée de ce qui avait été construit avec la Base de données lexicographiques panfrancophone (BDLP)². Nous souhaitons cependant aller plus loin, en contribuant autour de cette base de données à un écosystème numérique dans lequel la place du locuteur devient centrale.

¹ *Gouvernance des biens communs*, Elinor Ostrom, Bruxelles, De Boeck, 2010 édition française.

² <http://www.bdlp.org/> (dernière mise à jour 2014)

Jean-Marie Klinkenberg, Président du Conseil de la langue française et de la politique linguistique de la Fédération Wallonie-Bruxelles, membre titulaire de l'Académie royale de Belgique, Professeur émérite de l'Université de Liège

La francophonie est-elle une linguasphère ?

La francophonie est définie par la Francophonie comme l'ensemble des pays « ayant le français en partage ». Cette formulation un peu mystérieuse est en tout cas très peu explicite sur les attitudes tant de la francophonie que de la Francophonie vis-à-vis de la langue française. Une étude historique des discours tenus par elle et sur elle laisse apparaître que la question de la langue, timidement présente aux origines, s'est progressivement diluée pour laisser place à une batterie de concepts ordonnés autour du noyau de la diversité culturelle. C'est tout récemment seulement que la Francophonie institutionnelle s'est dotée d'une politique linguistique. Toutefois, son champ d'action en ce domaine est très restreint, et on observe dès lors que les pratiques internationales francophones en matière d'aménagement linguistique sont très différentes de ce que l'on peut observer dans les autres linguasphères. L'exposé décrira cette situation, dans une perspective diachronique aussi bien que synchronique, en indiquera les causes et s'efforcera de tracer quelques lignes prospectives.

Richard Marcoux, Professeur titulaire, Directeur de l'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone, Université Laval (Québec)

Les villes africaines au cœur des enjeux de la Francophonie

Parmi les principaux espaces linguistiques internationaux, l'espace francophone est celui dont l'avenir est le plus conditionné par les transformations qui s'opèrent sur le continent africain (Marcoux 2018, Marcoux et Wolff, 2012). La croissance fulgurante du nombre de francophones en Afrique, observée depuis quelques décennies, s'opère pour l'instant sans réelles interventions politiques dans le domaine linguistique et peut être interprétée tout simplement comme un effet collatéral de l'augmentation de l'offre scolaire. L'explosion urbaine que connaît le continent agit comme une sorte d'accélérateur des dynamiques linguistiques, la ville accueillant les principales structures d'enseignement. Toutefois, l'Afrique est plurielle et les contextes linguistiques le sont aussi, faisant en sorte que la langue française se déploie à géométrie variable sur ce continent et en fonction de la place occupée par les langues dites nationales dans les espaces privés et publics. Notre communication se compose de deux parties : 1) Examen des tendances démographiques comparées de six différents espaces linguistiques (définis par la langue officielle) ; 2) Croissances urbaines et essai de typologie des villes francophones africaines.

Patrick Mouguiama-Daouda, Linguiste, Professeur à l'Université Omar Bongo de Libreville

Bantuphonie, X-ophonie et linguasphère

Oser la « bantuphonie » pour la rapprocher des autres X-ophonies peut paraître inopérant. Dans 'francophonie' il y a 'français', une langue ; dans 'bantuphonie' il y a bantou, une famille de langues. La francophonie définit le rayonnement d'une langue au-delà de son centre de gravité, en l'occurrence la France. La bantuphonie s'applique à un ensemble de langues dispersées dans le sous-continent africain. Cependant, une telle distinction manque de cerner les vrais enjeux de la gouvernance politique mondiale, tant celle-ci doit être prise dans sa complexité. Et l'on s'aperçoit très vite que 'francophonie' et 'bantuphonie' posent des problèmes analogues avec des conséquences similaires pour les politiques linguistiques : l'hégémonie des X-ophonies et leurs conséquences politiques, culturelles et sociolinguistiques. Finalement, c'est la question du lien entre linguasphères exogènes (français, portugais, etc.) et linguasphères endogènes (swahili, lingala, kongo, etc.) dans un environnement où plusieurs langues communautaires sont en danger d'extinction.

Alexandre Wolff, Responsable de l'Observatoire de la langue française, Direction « Langue française, culture et diversités », Organisation internationale de la Francophonie

Les conditions de l'avenir de l'usage quotidien du français au Sud

Les études conduites récemment en Afrique subsaharienne, au Maghreb et au Liban à l'initiative de l'Observatoire de la langue française sont riches d'enseignements, non seulement sur la réalité de la présence de la langue française dans les pratiques quotidiennes, mais également sur les perspectives d'avenir de cette langue.

Elles permettent d'avancer des éléments de réponses aux questions essentielles, souvent occultées par les approches quantitatives et fort peu documentées, comme celles relatives à la pénétration du français dans les foyers, à son appropriation et surtout à sa transmission éventuelle. Elles laissent affleurer aussi ce que les prospectivistes appellent des « signaux faibles » dont la prise en compte est nécessaire dans l'anticipation des évolutions à venir et dans la formulation de stratégies de promotion de la langue française.

L'exposé s'attachera à analyser la dimension plurilingue de quelques pays du Sud dits « francophones » en revisitant, par exemple, la notion de « langue seconde » ; à présenter certaines tendances en matière de transmission des langues dans ces pays en distinguant les pratiques et les intentions concernant la langue française ; à envisager, pour conclure, l'avenir de la langue française sur ces territoires en rappelant les conditions nécessaires à son usage et à son développement et les défis qu'elles supposent d'affronter.

Informations pratiques

Inscriptions

Conférence publique du 12 novembre

Entrée libre, sans inscription.

Journée de colloque du 13 novembre

Inscription requise : s'annoncer par courriel à l'adresse ciip.dlf@ne.ch.

La participation à la journée de colloque est gratuite ; le repas de midi (entrée, plat, dessert, boisson, café [CHF 22.--]) est optionnel et à la charge des participants ; la visite et l'apéritif de fin de journée sont offerts.

Délai d'inscription : le **lundi 5 novembre 2018** – **les places sont limitées**, les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée.

Lieux

Conférence publique	Université de Fribourg – Miséricorde Avenue de l'Europe 20 Bâtiment MIS 03, Salle MIS 3115 et hall mosaïque https://www3.unifr.ch/map/fr/plans/misericorde.html
---------------------	--

Journée de colloque	Institut de plurilinguisme – Bâtiment K Rue de Morat 24, Fribourg http://www.institut-plurilinguisme.ch/fr/contact_map
---------------------	---

Repas de midi	Restaurant de la HEP Fribourg – Bâtiment C Rue de Morat 36 https://www.hepfr.ch/home/situation
---------------	--

Visite	Espace Jean Tinguely – Niki de Saint Phalle Rue de Morat 2, Fribourg http://www.mahf.ch/mahf/fr/pub/espace_jean_tinguely.htm
--------	--

Pour toute information

Délégation à la langue française (DLF), Fbg de l'Hôpital 43, CH-2000 Neuchâtel

Courriel : ciip.dlf@ne.ch — Tél. +41 32 889 89 58 — www.dlf-suisse.ch

Cette manifestation est organisée par la **Délégation à la langue française** de la **Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP)** en partenariat avec les autres organismes membres du **réseau OPALE** :

- La **Direction de la langue française** et le **Conseil de la langue française et de la politique linguistique de la Fédération Wallonie-Bruxelles** ;
- la **Délégation générale à la langue française et aux langues de France** ;
- le **Conseil supérieur de la langue française** et l'**Office québécois de la langue française** ;
- l'**Organisation Internationale de la Francophonie** (membre observateur).

www.reseau-opale.org

